



## BULLETIN MUNICIPAL N° 30 DE BROTTTE-LES-LUXEUIL

(mois de juillet, août et septembre 2021)

### ***EOLIENNES***

IL y a quelques jours j'ai été « démarché », comme tous les Maires ruraux en particulier, par une entreprise dont je tairai le nom pour ne pas lui accorder plus de publicité.

Il y a suffisamment de « talibans » de l'écologie pour s'en charger y compris et surtout au niveau de nos gouvernants toujours disposés à écouter la parole divine écolo.

Pour ne rien vous cacher, tant que je serai Maire, pas une éolienne (objet de mon propos) ne sortira du sol de notre commune.

En effet comme je le disais déjà il y a quelques années, j'étais et reste convaincu qu'il s'agit d'une arnaque maquillée à la sauce bien pensante couramment utilisée pour nous cacher des vérités. L'éolienne c'est l'éden des promoteurs de cette technologie qui se « gavent » sur le dos des contribuables qui voient leurs factures d'électricité et leur plein d'essence atteindre des sommets astronomiques. La France incapable de construire ces « bestioles » par démagogie, a laissé la « baballe » aux allemands. Alors on nous dit que c'est bien pour la planète, on va la sauver avec nos petits bras et pourquoi pas changer son sens de rotation tant qu'on y est grâce à elles !

Ces « soufflettes » sont inutiles car nous n'avons aucun moyen pour stocker le peu d'électricité qu'elles produisent. Si on savait stocker l'énergie intermittente il y a belle lurette qu'on aurait pu le faire avec la foudre qui délivre en quelques secondes l'équivalent d'une vingtaine de centrales nucléaires.

Par ailleurs leur laideur cache la beauté de nos paysages sans compter le carnage en terme de morts sur les êtres vivants (hommes et animaux) passés sous silence (on ne sait jamais, le peuple pourrait se réveiller).

Nous avons l'énergie la moins chère des pays occidentaux, propre et non carbonée, contribuant à notre indépendance énergétique, nous risquons de basculer dans l'esclavage des destructeurs de notre nature. Soyons vigilants !

Bonne lecture.

*Votre Maire, Bernard GIRE*

### **Sommaire**

*Edito, Rappel, Réunions du Conseil : page 1*

*Le succès du Parc de la Douve, Coordonnées essentielles, Réunions du Conseil : page 2*

*Réunions du Conseil, Solution des mots croisés, PanneauPocket : page 3*

*Événement, Les travaux en cours, Petits rappels : page 4*

*Etat civil, La vie des associations : page 5*

*Un départ, une arrivée, une retraite, détente et communiqué du Département : page 6*

### ***REUNIONS DU CONSEIL***

#### **Séance du 24 septembre 2021 :**

##### **Remplacement d'un agent contractuel :**

Le Maire indique au Conseil que les besoins de service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels momentanément indisponibles du fait d'éléments imprévus.

Le Maire sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil. Il devra inscrire au budget les crédits correspondants.

***Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité***

##### **Création d'un poste permanent de Secrétaire de Mairie :**

Suite au départ de Véronique LOCATELLI à la Communauté de Communes du triangle vert, le Maire a fait appel au service intérim du Centre de Gestion pour pallier la situation.

Anne-Laure BOURGOGNE a été retenue.

Pour consolider ce poste de travail, le Maire demande au Conseil de l'autoriser à créer un poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe dans la catégorie hiérarchique « C » à compter du 1er octobre 2021 à temps non complet à hauteur de 10 heures hebdomadaires (soit 10/35ème temps plein) et à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Maire s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget.

***Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité***

*Suite page 2*

*Les parents qui ne souhaitent pas voir leurs enfants en photo dans les articles d'ENTRE-NOUS ou sur le site internet de la Commune sont priés de se faire connaître auprès du Maire.*

## LE SUCCES DU PARC DE LA DOUVE

**Ne se dément pas !**

**Le 3 juillet** le mariage de Stéphanie et Cyril BILLARD.

La décoration du hangar était particulièrement réussie.

**Le 14 juillet** deux baptêmes républicains avec là encore un hangar méconnaissable grâce au décor.

Ryan CHAMPLOY et Maxence, Patrick, Dominique BLOUET



**Le 7 août** pour un anniversaire dans la famille BURGEY

**Le 30 août** réservation pour l'Office National des Forêts (ONF)

**Le 16 septembre** réservation une fois de plus (quand on aime, on ne compte pas) pour l'Office National des Forêts (ONF)

**Le 19 septembre** réservation pour un baptême dans la famille de Jean-Luc LAURENT

Textes & photos de Bernard GIRE  
sauf mention contraire  
Tél : 06.70.48.70.05

Mail : [bernard.gire@gmail.com](mailto:bernard.gire@gmail.com)

Horaires d'ouverture de la Mairie :  
le mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
et le jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire :

le mardi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Site internet : [www.brotte-les-luxeuil.com](http://www.brotte-les-luxeuil.com)

### Projet de contrat DNF proposé par l'Etat :

Le gouvernement prépare le prochain contrat 2021-2025 avec l'ONF (Office National des Forêts) et une fois de plus les Communes forestières devront « passer à la caisse ». Tous les 5 ans c'est le même scénario.

Aussi face aux décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes au financement de l'ONF à hauteur de 7,5 M€ en 2023, puis de 10 M€ en 2024 et en 2025 qui se traduira par un impact considérable sur le budget des Communes sans compter un risque de dégradation du service public forestier notamment par la suppression de 500 emplois sur la durée du contrat.

Cela est d'autant plus surprenant alors que l'Etat reconnaît, par ailleurs, la filière forêt-bois comme un atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et la lutte contre le changement climatique !

Le Maire propose au Conseil d'approuver les points suivants :

- exiger le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes au financement de l'ONF
- exiger la révision complète du projet de contrat Etat-DNF 2021-2025
- demander à l'Etat qu'il porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises
- demander un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face
- autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

### Modification des tarifs relatifs à la mise à disposition du hangar polyvalent :

Le groupe de travail animé par Bernadette GIRE comprenant les Présidents des deux associations (Joseph FRANC et Pascal FOUILLET) et du Comité des Fêtes (Gaël BEAULIEU), de mesdames Micheline DIZIAIN, Christine FOUILLET, Sylviane CLEMENT et Elise NOIR a communiqué au Maire ses réflexions tout particulièrement sur les tarifs qu'il convient de proposer lors de la mise à disposition du hangar polyvalent au public.

Pour entériner les propositions du groupe de travail le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les tarifs suivants applicables dès le 1er octobre :

- la caution reste fixée à 500,00 €
- la mise à disposition du hangar seul avec toilettes : 60,00 € par jour
- idem à ci-dessus + local buvette : 120,00 € par jour
- idem mais pour un week-end : 230,00 €
- location de la vaisselle : 1,00 € par personne (exemple 50,00 € pour 50 personnes)
- la consommation électrique sera facturée au tarif en vigueur le jour de la mise à disposition

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

### Modification des tarifs des concessions et tarifs du colombarium :

Le Maire propose au Conseil les tarifs suivants :

- concession de 3.40 m<sup>2</sup> (1 place de largeur) : 120,00 €
- concession de 4.50 m<sup>2</sup> (2 places de largeur) : 200,00 €
- durée dans les deux cas : 30 ans
- alvéole au colombarium : 750,00 €, durée : 30 ans

- dépôt de cendres dans le puits du jardin du souvenir : forfait de 50,00 €

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

**Création de poste en remplacement de Pascal MOUGEOT :**

Le Maire indique au Conseil qu'il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint technique contractuel en remplacement de Pascal MOUGEOT (catégorie « C ») à compter du 1er novembre 2021 à temps non complet de 20 heures hebdomadaires (soit 20/35ème temps plein) sur la base de l'indice brut 370, indice majoré 342.

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

Il s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget.

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

**Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »**

A la demande du Trésorier Principal il est désormais demandé aux Collectivités Territoriales de prendre une délibération précisant les dépenses caractéristiques à imputer à ce compte.

Le Maire propose au Conseil de prendre en charge pour ce compte les dépenses suivantes :

- d'une manière générale l'ensemble des biens, services, objets, cartes cadeaux, colis de Noël et denrées divers ayant trait aux fêtes ou cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles ou inaugurations;
- les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements notamment lors des mariages, naissances, décès, récompenses sportives, culturelles, militaires, services rendus, départ en retraite ou lors de réceptions officielles;
- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats;
- les concerts, manifestations culturelles, location de matériel (par exemple les podiums ou chapiteaux);
- les frais d'annonce, de publicité, de parution liés aux manifestations;
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus, agents et le cas échéant de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales et de manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

Ces dépenses seront limitées aux crédits alloués au budget communal.

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

**Assiette des coupes—exercice 2022 :**

Sur proposition de l'ONF et dans le respect du plan d'aménagement, les parcelles 1, 12, 16, 17, et 26 sont concernées par l'assiette des coupes.

Les ventes sur pied réalisées par l'ONF se feront en bloc pour la parcelle 26 et en futaie affouagère pour les parcelles 12, 16 et 17.

Le partage, non façonné, aux affouagistes pour le bois de chauffage concerne les parcelles 1 pour 100 m<sup>3</sup>, 12 pour 50 m<sup>3</sup>, 16 pour 200 m<sup>3</sup> et 17 pour 200 m<sup>3</sup> également. Toutefois et pour respecter le

plafond de 30 stères maximum par affouagiste, il sera possible de vendre en bloc des parcelles supplémentaires à la parcelle 26 évaluée à 230 m<sup>3</sup>.

Les garants obligatoirement au nombre de 3 sont les suivants :

Christian CHAMPLOY, Alain PETITCOLIN et Roland CHAMPLOY.

Le Maire demande au Conseil d'approuver l'assiette des coupes ainsi présentée

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

**Règlement d'affouage campagne 2021/2022:**

Le Maire indique que les parcelles 5, 6, 25 et des chablis feront l'objet d'un tirage au sort et donne lecture du règlement d'affouage en soulignant les points les plus importants :

- l'interdiction de débarder par temps de pluie
- l'obligation de débarder son lot de bois au **31 juillet 2022** à titre exceptionnel sur cette campagne

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

## SOLUTION DES MOTS CROISES ENTRE NOUS N° 29

Comme pour toutes les grilles que j'ai le plaisir de créer, je donne, à chaque fois, une définition ayant une relation directe avec notre village. Pour cette grille il s'agissait du prénom de notre nouvelle secrétaire de Mairie en 1 horizontal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	A	N	N	E	L	A	U	R	E
2	M	O	U	L	U	R	E	S	
3	I	C	I		R	A	L	A	T
4	C	E	T	T	E		E		
5	A	B		O		R		E	R
6	L	O	I	N	T	A	I	N	E
7	E		S	T	O	M	A	T	E
8		V	I	O	L		O	R	L
9	R	A	S	N	O	V		E	S

Certaines informations sont diffusées directement sur PanneauPocket, pensez-y.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

## EVENEMENT

L'entreprise **BURGEY-COULIN** ( 90 impasse du Jonchet - tél : 03.84.93.76.54) a ouvert ses portes pour l'inauguration de son magasin et a présenté son activité location le 31 juillet de 12h à 17h.

Un buffet froid particulièrement garni était offert aux invités et visiteurs qui ont pu apprécier la convivialité des dirigeants (Cédric **BURGEY** et Lucas



COULIN ). Malgré leur jeunesse, ils font preuve d'une grande maîtrise et connaissent parfaitement les « ficelles » du métier;

De nombreux engins de chantier étaient exposés ainsi que de l'outillage professionnel pour la location en partie basse de leurs locaux professionnels.



A l'étage , Ophélie **PETITCOLIN** se chargeait de montrer l'outillage et de nombreux produits complémentaires et indispensables à toute activité de BTP notamment mais ... pas que.

Je souhaite à cette entreprise de notre village pleine réussite et avenir radieux

## LES TRAVAUX EN COURS

### Au cimetière :

Les travaux de réalisation du colombarium ont eu lieu durant le mois de juillet lors d'une accalmie. Il est vrai que nous sommes passés de l'hiver à l'hiver cette année. Ci-dessous la mise en place des différents éléments.



Et quelques jours après l'espace dans sa version définitive avec le jardin du souvenir, le puits de dispersion des cendres, le banc de recueillement et le colombarium contenant 6 alvéoles.



## PETITS RAPPELS ...

Toutes les photos ou images : google



### Pour les toutous :

Une petite photo vaut mieux qu'un bla-bla de plus !

N'oubliez pas la laisse pour le promener.

### Quelque chose ne va pas :

Venez plutôt voir le Maire, il a

sûrement une explication à vous fournir et cela évite les ragots !



## ETAT-CIVIL

### ARRIVEES :

Madame Marie-Laure BOSCHET et monsieur RICHARD-PARANTHOËN Conny le 16 juillet

Madame Sylvie PERTET et monsieur Alain HENRION le 27 juillet

Madame Aurélie LE TERU le 1er août

### DEPARTS :

Evelyne COTIN et Bernard LEGRAND le 16 juillet

### BAPTEMES REPUBLICAINS :

Ryan CHAMPLOY et Maxence, Patrick, Dominique BLOUET le 14 juillet

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Le Comité des Fêtes :

Compte-tenu des obligations liées à la COVID il a été décidé de ne pas organiser de manifestations jusqu'à nouvel ordre.

Par contre Halloween prévu le samedi 30 octobre reste maintenu. De même le Noël des enfants le 18 décembre et le repas des anciens le 19 sont maintenus.

Enfin, une enquête sera réalisée pour connaître le nombre de personnes susceptibles de participer à un réveillon de fin d'année afin de voir si cette manifestation (qui permettra aux habitants de la Commune de se retrouver) est envisageable.

\*\*\*\*\*

### L'Association St Martin :

Le 17 septembre sous les « ordres » de Joseph FRANC (le président de l'association) une petite équipe de bénévoles ont donné de leur temps pour procéder au nettoyage intérieur de notre église.

Balais, sceaux, serpillères, chiffons et autres têtes de loup ont mené la vie dure à la poussière, aux toiles d'araignée et autres bestioles pour donner du lustre à



ce magnifique lieu de culte.

Pascal et Christine FOUILLET, Elise NOIR et sa sœur Alicia (qui n'est pas du village, merci Alicia), Anne-Marie YAGER, Annie LAURENT, Sylviane CLEMENT, Jean-Michel HILD et Bernadette GIRE étaient de la partie.



Attention les timides ne sont pas sur les photos !

\*\*\*\*\*

### L'Association l'Amicale Brottaise :

Comme chaque année, COVID ou pas, Pascal FOUILLET le Président de l'Association invite les Brottais à venir le rejoindre pour réaliser l'action « **Nettoyons la Nature** ».

Cette année a été tout à fait exceptionnelle car il y avait 24 bénévoles soit **2 ou 3 fois plus** que d'habitude, sans compter les toutous, pour **2 ou 3 fois moins** de déchets ! C'est une excellente nouvelle mais il faut dire aussi que Jean-Michel HILD, notre



agent communal ne ménage pas sa peine pour participer à la propreté du village.

**Un grand merci à tous les bénévoles pour ces actions.**

\*\*\*\*\*

**N'hésitez pas à joindre nos associations, ce n'est pas payé, ça peut bosser dur mais c'est tellement sympa de se retrouver pour une œuvre commune !**

## UN DEPART... UNE ARRIVEE ...

Après avoir passé près de 2 ans à mes côtés, Véronique LOCATELLI, notre secrétaire de Mairie, est allée vers d'autres fonctions à la Communauté de Commune du Triangle Vert.

Pour nous deux ce départ a été vécu comme une véritable déchirure mais inévitable car le nombre d'heures travaillées était insuffisant pour assurer à Véronique des revenus décents.

Je garderai de son passage un souvenir inoubliable tant nos relations professionnelles et hiérarchiques ne souffraient d'aucune transgression.

Le témoin a été passé à Anne-Laure BOURGOGNE pour qui une partie de sa formation de Secrétaire de Mairie a été réalisée par Véronique. Aussi je n'ai pas hésité une seconde pour accepter sa candidature.

Nous travaillons ensemble depuis près de six mois et j'avoue avoir beaucoup de bonheur à partager de bons moments professionnels.

## ...ET UNE RETRAITE BIEN MERITEE

Jocelyne CHAMPLOY vient de mettre un terme à « quelques décennies » de concours avec la Commune de Brotte-lès-Luxeuil. J'ai fait sa connaissance en avril 2014 et depuis notre collaboration a toujours été particulièrement constructive et agréable .

Avec Bernadette GIRE elle a pu contribuer à la propreté de notre village sans faillir.

Bonne et longue retraite Jocelyne tu l'as bien mérité.



Jocelyne, moi-même, Véronique et Anne-Laure

## DETENTE

Mots croisés par Bernard GIRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

### HORIZONTAL

1. Machines à produire de l'électricité. - 2. Force qui agit sur une surface donnée. - 3. Zone fertile dans une étendue aride – Lettre grecque. - 4. Union libre abrégé - Trace laissée par un instrument de labour. - 5. Possessif - Commune de Seine Maritime - Règlement intérieur. - 6. Organisation intergouvernementale - Station spatiale internationale. - 7. Utile notamment pour l'orchestre - Arbre en anglais. - 8. Renseignements Généraux - Querelle. - 9. Etendue de terre entourée d'eau - Parti politique.

### VERTICAL

1. Femme mariée. - 2. Non écrite - Chirurgien servico-facial. - 3. Article - Rêve. - 4. Reine d'Egypte - Drame lyrique japonais. - 5. Ensemble mécanique constitué de deux roues et d'un axe transversal. - 6. Négation – Parcours des yeux - Ce qui existe de mieux dans un domaine. - 7. Fête chrétienne - Plante ornementale. - 8. Etirements d'un ou de plusieurs ligaments. - 9. Parfumées.

### Communiqué du Département

Si vous avez moins de 26 ans, vous pouvez bénéficier de nombreuses aides (coup de pouce pour vous installer, aide au permis de construire, adhésion à un club sportif, bourses, et aides financières).

Une seule adresse : [afde@haute-saone.fr](mailto:afde@haute-saone.fr)